



PROCÈS-VERBAL DE LA VILLE DE BROMONT



NON RATIFIÉ

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE BROMONT, tenue le 27 mars 2023, à 14h30, en la salle du conseil de l'hôtel de ville sis au 88, boulevard de Bromont, à Bromont :

Étaient présents la conseillère et les conseillers **TATIANA CONTRERAS, MICHEL BILODEAU, JACQUES LAPENSÉE ET NICOLAS ROBILLARD.**

Étaient absentes les conseillères **CLAIRE MAILHOT ET JOCELYNE CORBEIL.**

Le tout formant quorum sous la présidence du maire, monsieur **LOUIS VILLENEUVE.**

Monsieur **FRANCIS DORION**, directeur général, madame **CHRISTINE CHARTIER**, directrice générale adjointe, Monsieur **STÉPHANE BROCHU**, trésorier et M^e **EVE-MARIE PRÉFONTAINE**, greffière, étaient également présents.

ORDRE DU JOUR

| | | |
|-------------|-------|--|
| 2023-03-151 | 1. | ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR |
| N.M. | 2. | PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS |
| | 3. | ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL |
| | 4. | AFFAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL |
| | 5. | RÈGLEMENTS |
| | 6. | AFFAIRES COURANTES |
| | 6.1 | FINANCES ET TRÉSORERIE |
| | 6.2 | TRAVAUX PUBLICS |
| | 6.3 | SERVICES TECHNIQUES |
| 2023-03-152 | 6.3.1 | Autorisation - demande d'aide financière - Programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU) - Volet 2 : Renouvellement de conduites d'eau – Secteur rue Stanstead |
| | 6.4 | LOISIRS, SPORTS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE |
| | 6.5 | SÉCURITÉ PUBLIQUE |
| | 6.6 | GREFFE ET AFFAIRES JURIDIQUES |
| | 6.7 | URBANISME, PLANIFICATION ET DÉVELOPPEMENT DURABLE |
| 2023-03-153 | 6.7.1 | Signature d'une entente-cadre de développement pour le projet résidentiel intégré « Le Petit Samuel », lot 6 152 016 |
| | 6.8 | DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE |
| | 6.9 | DIRECTION GÉNÉRALE |
| | 6.10 | RESSOURCES HUMAINES |
| | 7. | DÉPÔT DE DOCUMENTS ET CORRESPONDANCE |



PROCÈS-VERBAL DE LA VILLE DE BROMONT

- | | | |
|-------------|------------|--------------------------------------|
| | 8. | AFFAIRES NOUVELLES |
| N.M. | 9. | DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS |
| 2023-03-154 | 10. | LEVÉE DE LA SÉANCE |

2023-03-151

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR **MICHEL BILODEAU**
APPUYÉ PAR **NICOLAS ROBILLARD**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil municipal du 27 mars 2023, tel que soumis.

ADOPTÉE

N.M.

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Personne ne se prévaut de la première période de questions.

2023-03-152

AUTORISATION - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES MUNICIPALES D'EAU (PRIMEAU) - VOLET 2 : RENOUVELLEMENT DE CONDUITES D'EAU – SECTEUR RUE STANSTEAD

ATTENDU QU'en référence au Plan d'intervention – Mise à jour du plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées de la Ville de Bromont daté du 9 mars 2023, les Services techniques de la Ville proposent la présentation d'un projet de réfection complète des tronçons 256T03 et 256T04 situés sur la rue Stanstead au programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU);

ATTENDU QUE la Ville est en mesure de présenter ce projet puisqu'il rejoint les objectifs du « volet 2 – Renouvellement de conduites d'eau » du PRIMEAU, en maintenant les infrastructures d'eau;

ATTENDU QUE la Ville a pris connaissance du Guide sur le programme PRIMEAU et du formulaire de présentation d'une demande (dossier T11309);

ATTENDU QUE la Ville doit respecter toutes les modalités du Guide qui s'appliquent à elle pour obtenir de l'aide financière prévue au programme PRIMEAU et pour recevoir le versement de l'aide financière;

IL EST PROPOSÉ PAR **TATIANA CONTRERAS**
APPUYÉ PAR **JACQUES LAPENSÉE**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

De prendre connaissance du Guide sur le programme PRIMEAU et de s'engager à en respecter toutes les modalités qui s'appliquent à elle.



PROCÈS-VERBAL DE LA VILLE DE BROMONT

De s'engager à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus associés à son projet au programme PRIMEAU.

De confirmer que la Ville assume tous les coûts non admissibles et les dépassements de coûts associés à son projet au programme PRIMEAU.

D'autoriser le dépôt de la demande d'aide financière au programme PRIMEAU pour le projet.

D'autoriser Steve Médou, directeur des Services techniques, à signer tous les documents afférents à la demande d'aide financière.

D'autoriser le maire à signer tout protocole d'entente établissant les travaux admissibles, les modalités de versement de l'aide et toute condition particulière pour tenir compte de la spécificité de la Ville ou du projet.

ADOPTÉE

2023-03-153

SIGNATURE D'UNE ENTENTE-CADRE DE DÉVELOPPEMENT POUR LE PROJET RÉSIDENTIEL INTÉGRÉ « LE PETIT SAMUEL », LOT 6 152 016

ATTENDU QUE la Ville de Bromont a accepté le projet résidentiel intégré Le Petit Samuel dans la résolution de PPCMOI numéro 2023-03-138 adoptée le 6 mars 2023;

ATTENDU QUE la Ville doit s'assurer que les engagements du promoteur soient respectés via la signature d'une entente-cadre;

ATTENDU QU'à cette fin, une entente-cadre a été rédigée et satisfait les deux parties;

IL EST PROPOSÉ PAR **NICOLAS ROBILLARD**
APPUYÉ PAR **TATIANA CONTRERAS**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le maire et le directeur de l'urbanisme, de la planification et du développement durable à signer, pour et au nom de la Ville de Bromont, l'entente-cadre pour le projet résidentiel intégré Le Petit Samuel, lot 6 152 016.

ADOPTÉE

N.M.

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Personne ne se prévaut de la deuxième période de questions.

2023-03-154

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR **MICHEL BILODEAU**
APPUYÉ PAR **NICOLAS ROBILLARD**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ



PROCÈS-VERBAL DE LA VILLE DE BROMONT

Que la présente séance soit levée, à 14h32.

ADOPTÉE

Je donne mon assentiment et j'appose ma signature aux résolutions contenues dans ce procès-verbal.

LOUIS VILLENEUVE, MAIRE

ÈVE-MARIE PRÉFONTAINE, GREFFIÈRE

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil municipal tenue le 3 avril 2023.

LOUIS VILLENEUVE, MAIRE

ÈVE-MARIE PRÉFONTAINE, GREFFIÈRE